

Charenton magazine

N° 172 - ÉTÉ 2012

**Michel Herbillon
réélu Député**



**En pages centrales, retrouvez le programme
du club d'été**

Des sourires partagés dans les quartiers



4

Nos scolaires portent haut les couleurs de Charenton

8

Les chantiers aux quatre coins de la ville



10

Programme spécial été pour nos seniors

14



DOSSIER

Tout ce qu'il faut savoir pour passer un bon été à Charenton

16

Retrouvez Charenton Magazine chez votre boulanger !

20

29

Les résultats des élections législatives

24

L'actualité de la Communauté de communes



Charenton magazine N° 172 - été 2012

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **M. Barriera - M. Fuzon - Y. Lastes - JP. Le Nai - C. Lormier - I. Stéfan - J. Zerr - Archives du Conseil général 94**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

En nous donnant, à Michel HERBILLON et à moi-même, une large majorité lors des dernières élections législatives, vous avez récompensé une nouvelle fois le travail au quotidien que nous menons pour préserver nos villes. En tant que Maire de Charenton, je tiens à vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance avec 56,4% des voix.



Michel HERBILLON est un Député présent sur le terrain, actif, tenace, proche des habitants. Avec lui et grâce à lui, nous avons pu faire avancer un certain nombre de dossiers qui concernent notre ville. Nous continuerons ensemble à défendre les intérêts de Charenton et plus largement ceux de la circonscription qui regroupe également Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort et Saint-Maurice.

Place Aristide Briand, comme vous en avez pris l'habitude, vous retrouverez, du 13 juillet au 5 août, le club d'été que la municipalité met en place pour ceux qui n'ont pas la possibilité de partir. Nous innovons avec de nouvelles animations, sans oublier le pique-nique d'ouverture le 13 juillet.

Enfin, je tiens à remercier très chaleureusement les boulangers de notre commune qui acceptent de contribuer à nos côtés à une meilleure diffusion du Charenton Magazine. En effet, dans le cas où le journal municipal ne serait pas parvenu jusque dans votre boîte aux lettres, vous pourrez le retrouver tous les mois chez votre boulanger habituel.

C'est aussi cela qui fait que Charenton est une ville à vivre !

Tres bel été à Tous !

Votre Maire, **Jean-Marie Brétillon**
Conseiller général du Val-de-Marne

TENNIS DE TABLE

Inauguration d'une section handisport

L'association Charenton tennis de table a inauguré officiellement le 9 juin dernier sa section handisport au complexe Nelson Paillou. En présence du Maire, Jean-Marie Brétillon, et de membres du Lions Club, parrain de la manifestation, **Jean-Philippe Cerruti, président du club**, s'est déclaré heureux et fier que désormais joueurs handicapés puissent pratiquer ensemble aux côtés des valides à Charenton. Discipline accessible à de nombreuses formes de handicap, qu'il soit physique, mental ou sensoriel, elle fait également partie des processus de rééducation lors d'accidents. Des pongistes expérimentés, handicapés et valides, ont d'ailleurs proposé des démonstrations, offrant au public des échanges d'un niveau de jeu élevé. Avec cet événement, l'association a réuni autour de la passion du sport des publics différents et intergénérationnels. Elle offre ainsi, dès la rentrée prochaine, l'accès à tous au tennis de table. ■



AU PETIT PLUS

Une grande chaîne de générosité

Depuis 2005, l'épicerie solidaire "Au Petit Plus" apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de précarité, à Charenton et Saint-Maurice. Elle sollicite pour cela les habitants en mettant en place ponctuellement des collectes devant les commerces de proximité, notamment les 8 et 9 juin derniers, devant les trois sorties du Monoprix. Ces denrées alimentaires non périssables, qui sont nécessaires à une alimentation variée et équilibrée, seront ensuite remises à l'épicerie. Au total, ce sont près de 150 cartons qui ont été constitués lors de ces deux jours de collecte. Cette chaîne de solidarité, menée à la fois par les bénévoles et les bénéficiaires permettra "Au Petit Plus" de continuer sa mission. Le prochain rendez-vous aura lieu en novembre prochain. ■

ALIAJ

Le plaisir de monter sur la scène du TVO

Dans l'atmosphère feutrée du Théâtre du Val d'Osne, les élèves du cours de théâtre adultes d'Aliaj ont interprété une tragi-comédie le 10 juin dernier. Travail de la diction, de la respiration, du positionnement sur scène, étude du personnage : monter sur scène est le résultat d'un long processus et d'un engagement sans faille. Ces douze comédiens amateurs ont pu éprouver tout au long de l'année les différentes phases de préparation d'une pièce de théâtre, avec certes le jeu, mais aussi le montage des bandes sons, les costumes, les décors et toute la logistique nécessaire. Ce qu'ils ont découvert aussi, c'est la formidable cohésion de groupe qui peut naître de ces rencontres. Les cours de théâtre ont en effet permis à des personnes de tous milieux confondus et de tous âges de se côtoyer et de s'apprécier. La dynamique de groupe s'est formée peu à peu et ils étaient ravis de se produire sur scène et de montrer le fruit de leur travail. Ils sont déjà enthousiastes à l'idée de recommencer ! ■



UN PEU DE TENDRESSE...

La recette pour une fête des mères réussie

Prenez un bel après-midi ensoleillé, des ballons, des animations, beaucoup de bonne humeur et vous obtenez une fête des mères réussie ! Sur la place Aristide Briand, le 1^{er} juin dernier, toutes les mamans de Charenton étaient conviées avec leurs enfants à faire la fête. Sur l'invitation de Jean-Marie Brétilon et de Laure Levy Settbon, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, elles étaient nombreuses à participer et à assister aux surprises concoctées spécialement pour elles. Un beau moment de partage au cour duquel elles se sont vues remettre des mains de l'équipe municipale une élégante palette de maquillage, sous le kiosque à musique décoré pour l'occasion de ballons roses et blancs. ■



Haut perchés, des artistes gracieux et poétiques distribuent avec fantaisie des ballons roses et blancs.



Les mamans sont venues très nombreuses sur la place Aristide Briand.



Clic, clac ! Dans la cabine "Onestousbo", sous le flash du photographe, des éclats de rire, des regards complices et de beaux sourires...



Ho ! Ho ! A l'abordage ! Christopher le pirate et son perroquet bleu ravissent le public avec leurs tours !



Des mascottes rigolotes pour amuser petits et grands : qui a déjà vu un éléphant en tutu sur la place Aristide Briand ?



Un spectacle qui ne laisse personne indifférent !



Pour faire rougir de plaisir les mamans : une élégante palette de maquillage leur est offert par Jean-Marie Brétilon et Laure Levy Settbon.



Les enfants sont enchantés par les sculptures de ballons et ravis par les barbes à papa.

FÊTE PRINTANIÈRE

De la gaité dans les quartiers

Les Charentonnais étaient invités, le 1^{er} juin dernier, à participer à la fête des quartiers. Lors de cette soirée, des petits groupes d'amis, des copropriétés et des familles s'étaient organisés pour se retrouver, dans une ambiance décontractée et festive, au pied des immeubles ou dans des cours et jardins intérieurs. Autour de spécialités culinaires ou d'un verre, chacun pouvait prendre le temps de bavarder avec ses voisins, de lier connaissance, de tisser de nouveaux liens. Si cette fête représente un beau moment pour tous de sympathiser et d'échanger, elle offre aussi l'occasion à certains de rompre l'isolement. Cette 2^e édition a remporté un grand succès populaire, bon nombre d'habitants ayant répondu positivement en s'organisant dans les différents quartiers. Sous l'impulsion de Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal chargé de l'animation, la Ville leur offrait l'aide logistique et apportait l'animation déambulatoire, avec la présence d'un équipage de pirates musiciens, des mascottes, des échassiers et des surprises pour amuser les plus jeunes. Chacun à son niveau a contribué à ce moment porteur de valeurs humaines si nécessaires à notre société. ■





DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Des orateurs et des écrivains si jeunes et déjà talentueux !

En juin dernier, des élèves de CM1 et CM2 de l'école Robert Desnos ont eu l'occasion de concrétiser un projet mené en classe tout au long de l'année : celui de participer à un concours d'éloquence. Si l'occasion leur a été ainsi donnée de prendre la parole en public, elle consistait également à rédiger et à argumenter un sujet : bref, à trouver les mots pour convaincre. Chaque élève a donc, avec le soutien des enseignants, choisi un thème, une question qui lui tenait à cœur pour ensuite construire, phrase après phrase, un propos structuré et pertinent. Après cette 1^{ère} étape d'écriture, il a fallu choisir les meilleurs d'entre eux. Qui allait concourir ? Avec objectivité, ils ont alors voté et sélectionné 4 élèves par classe. Le concours a eu lieu à l'école Etienne Dolet, à Alfortville, en juin dernier, à l'initiative de cette opération, avec le concours de l'Inspecteur de notre circonscription. Dans un contexte très respectueux, où chacun mesurait le travail de l'autre, les candidats ont pris la parole devant un auditoire captivé.



Pupitre, micro, vidéo, photographe, public et grand jury, ils ne se sont pas laissés impressionnés. Saluons les lauréats, Aurélie Vas, Raphaël Temin et Martin Debiais, tous les trois de l'école Desnos.



Un autre concours, celui de l'Amopa*, a récompensé à Sucy en Brie le 5 juin dernier le travail de lycéens de Notre-Dame-des-Missions Saint-Pierre, avec des prix de "composition française" pour Pauline Renucci et Julie Ribeiro, un autre pour Lola Viovy et un 1^{er} prix de poésie pour Flora Fatoux.

Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint à l'éducation et à l'enseignement secondaire, salue cette mobilisation pour la promotion et la défense de la langue française. ■

* Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

CROIX ROUGE

Les bons gestes expliqués aux enfants

Pour la 2^e année consécutive, la Croix Rouge Française est allée à la rencontre des écoliers charentonnais, pour des séances d'initiation aux premiers secours. Discussions et échanges ont été proposés aux enfants pour comprendre sous forme d'ateliers comment protéger et

alerter. Aux élèves de CM2 de toutes les écoles de la ville, les bénévoles ont expliqué et énoncé des situations concrètes dans lesquelles tout-un-chacun pouvait intervenir. Ils ont développé comment, avec des réflexes simples, on pouvait rester vigilant.

Attentifs et concernés, les jeunes ont alors abordé la question des gilets jaunes, du petit bonhomme vert, des numéros à composer en cas d'urgence. Pour compléter leur initiation, ils ont découvert l'usage et le fonctionnement du défibrillateur. Les bénévoles ont ensuite montré comment placer une personne en position latérale de sécurité (PLS). Avec simplicité et pédagogie, ils se sont employés à initier les écoliers charentonnais, pour que chacun acquière les réflexes et la connaissance des gestes qui sauvent. ■



PETITE ENFANCE

Les crèches en fête !

Comptines, chansons et diaporamas ont émaillé les fêtes de fin d'année dans les crèches charentonnaises. Moment privilégié pour rencontrer les professionnels de la petite enfance mais aussi les autres parents, les familles se sont aussi réunies autour de petits spectacles et jolis goûters conviviaux. Dans les lieux de vie et d'éveil qui sont habituellement ceux de leurs petits, les parents étaient à la fois fiers et attendris. Des sourires et des anecdotes ont été échangés avec beaucoup de confiance, une qualité essentielle pour le bien-être de l'enfant. Réunissant le monde de la petite enfance et les familles, ces petites fêtes montrent bien combien il fait bon grandir à Charenton ! ■



HORS LES MURS

Un atelier pour aiguïser la curiosité des lycéens

Pour la 2^e année consécutive au lycée Robert Schuman, un atelier d'arts appliqués a ouvert ses portes aux élèves les mercredis après-midi.



Autour de différents projets, Jacques Taffin, professeur, a souhaité guider les élèves vers la découverte des gestes, savoir-faire, démarches artistiques et les aider à trouver le positionnement du créateur. Cet itinéraire artistique a débuté avec la linogravure, puis la photographie. Ceci a permis aux jeunes de prendre conscience des différentes techniques et de s'interroger sur la subjectivité du temps de la création. Une exposition à l'Espace Art et Liberté a d'ailleurs mis en valeur leur travail en mai dernier.

Ensuite, travaillant sur la notion d'ambiance sonore, les élèves ont exploré trois sites urbains : les bateaux-mouches, le quartier de l'Opéra et celui de

la B.N.F. Ils ont pour cela capté, mixé des sons et monté une réalisation radiophonique qui a été primée par Radio'ratorio, un concours qui récompense l'art radio de création pour collégiens et lycéens à la Gaité Lyrique. L'auditeur était invité à parcourir la capitale les yeux fermés et à s'imprégner des bruits et des imaginaires qui rythment le quotidien. A partir de ce matériel, ils ont composé une autre partition sonore qui a été primée le 6 juin au Mac Val dans le cadre d'un concours organisé par le CLEMI*.

Dernier grand projet pour clôturer l'année : un partenariat avec "le Plateau", centre d'art contemporain francilien. Celui-ci, mené entre le lycée et le service d'archéologie de Villejuif consistait à enfouir une œuvre collective élaborée avec l'artiste Bruno Persat sur le site d'archéologie des Hautes Bruyères, le 12 juin dernier. Comme un legs pour le futur, les élèves ont collecté des objets liant leur intime et leur "universel". Cette cérémonie a permis aux jeunes de s'interroger sur la mémoire et sur des moments symboliques de leur vie.

Dans cet atelier, les élèves du lycée Robert Schuman ont développé ces 2 dernières années un large champ d'investigations et parcouru des chemins de la création contemporaine, ce qui, dans leur avenir, aiguïsera leur sens critique et leur ouverture d'esprit. ■

* Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information



Avis de recrutement

La Gendarmerie Nationale recrute des jeunes de 17 à 35 ans pour des postes à pourvoir dans l'administration et gestion du personnel, la gestion logistique et financière, les affaires immobilières, la conduite d'engins blindés et la restauration collective.

Pour participer à ce recrutement, il est nécessaire d'être de nationalité française et de bonne moralité, d'avoir effectué sa journée défense et citoyenneté, de détenir une carte d'identité en cours de validité, d'être lauréat d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la spécialité concernée. ■

Les candidatures pourront être envoyées jusqu'au 17 août 2012 par mail au cirparis75@gmail.com.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Inscriptions jusqu'au 31 juillet

Cette année encore, la Ville met en place le dispositif "bourse au permis de conduire", avec pour objectif d'aider les jeunes âgés de 18 à 25 ans à financer leur projet de préparation au permis.

Pour porter sa candidature et se renseigner sur cette opération, il est possible de s'adresser au Point Information Jeunesse ainsi qu'à l'Accueil Ecoute Jeunes jusqu'au **mardi 31 juillet**. Ensuite, une fois complété, ce dossier sera à remettre avant le **vendredi 31 août** au Point Information Jeunesse. ■

Point Information Jeunesse - Espace Jeunesse
7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.54

Accueil Ecoute Jeunes - C.C.A.S - Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.44

CHANTIERS

Ça se passera cet été...

Tandis que les habitants prennent leurs quartiers d'été, les entreprises et les services techniques de la ville s'approprient les établissements publics, les rues..., pour engager des chantiers importants et des travaux de rénovation. Panorama des opérations qui seront menées en juillet et août 2012...

❶ Rue de Paris

Depuis le 2 juillet et jusqu'au mercredi 29 août inclus, la station "Liberté" de la ligne 8 du métro est fermée au public. Le trafic n'en est pas pour autant interrompu et les rames fonctionnent normalement. Cette fermeture oblige toutefois les habitants de ce quartier à rejoindre à pied les stations "Charenton écoles" ou "Porte de Charenton".

La Ville déplore cette situation pour ses concitoyens alors qu'elle a renouvelé à plusieurs reprises ses demandes auprès de la RATP pour mettre en place une navette. ■



❷ Rue Gabriel Péri/Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

L'école maternelle et l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de la rue Gabriel Péri sont des chantiers menés de front par la Ville et la société Valophis Habitat. Après les travaux de terrassement et l'installation du chantier conclue par le montage d'une grue début juin, c'est la phase de gros œuvre et les traitements des infrastructures, entendons par là des sous-sols, qui vont courir tout au long de l'été.

En effet, après l'installation des murs de soutènement en juin, deux mois vont être nécessaires pour s'assurer de la bonne mise en place des fondations, éléments ô combien essentiels pour la stabilité des futurs bâtiments. ■



❸ Place Aristide Briand

Le groupe scolaire Briand est un établissement très sollicité tout au long de l'année, y compris pendant les congés scolaires. Il est donc plus contraignant d'y intervenir en toute sécurité pour les enfants que dans d'autres écoles. C'est pourquoi la rénovation doit être effectuée par étapes. Ainsi, en avril dernier, les équipes sont intervenues dans les sous-sols et ont procédé à la dépose de la rampe destinée aux personnes handicapées qui n'était plus aux normes en vigueur tant pour son inclinaison que pour sa largeur.

Cet été, des travaux de peinture au rez-de-chaussée et dans les cages d'escalier vont venir compléter cette réfection. S'en suivront la reconstruction de la rampe d'accès ainsi que la création d'une nouvelle pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la cour intérieure située au 1^{er} étage. ■





④ Rue Robert Grenet

Après la remise en peinture du dernier étage durant l'été dernier, les pinceaux prennent d'assaut le 1^{er} étage de l'école Robert Desnos. Ces travaux de rénovation seront également l'occasion de créer un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite et de mettre aux normes d'accessibilité les portes de cet établissement ainsi que l'ascenseur.

Celui de l'école Champs des Alouettes sera lui aussi remis aux normes au cours du mois d'août. Pour information, la Ville a consenti un budget de 250 000 euros pour l'année 2012 en faveur de la mise aux normes des ascenseurs des différentes structures municipales. ■

⑤ Rue de l'Archevêché

Le Réseau de Transport Electrique (RTE) a démarré son chantier de modernisation du poste de la rue de l'Archevêché dès le mois de juin avec la dépose des 4 premières installations aériennes de 63 000 volts. Les mois de juillet et août verront s'ouvrir la phase de construction du futur poste électrique ainsi que du prochain bâtiment de commande. Cette construction devrait s'achever pour la fin de l'année. S'en suivront les démolitions des bâtiments restants ainsi que de la tour métallique qui surplombe aujourd'hui le site. Ce chantier de grande envergure devrait se terminer mi-2015.

Durant cette période, les équipes intervenant sur le site mettront tout en œuvre pour minimiser les nuisances occasionnées aux riverains ; des riverains qui, par ailleurs ont été entendus puisque suite aux remarques formulées lors de l'enquête publique relative à cette opération, RTE profite du chantier pour rénover et améliorer les structures en place dont le fonctionnement pouvait gêner les habitants. ■



⑥ Carrefour rue de l'Entrepôt / Port aux Lions

Afin de faciliter la giration des nombreux camions de livraison empruntant cette voie mais aussi la sécuriser au mieux pour les enfants qui la fréquentent, un plateau surélevé et une reconfiguration de la chaussée vont être réalisés en août prochain au carrefour formé par les rues de l'Entrepôt et Port aux Lions.

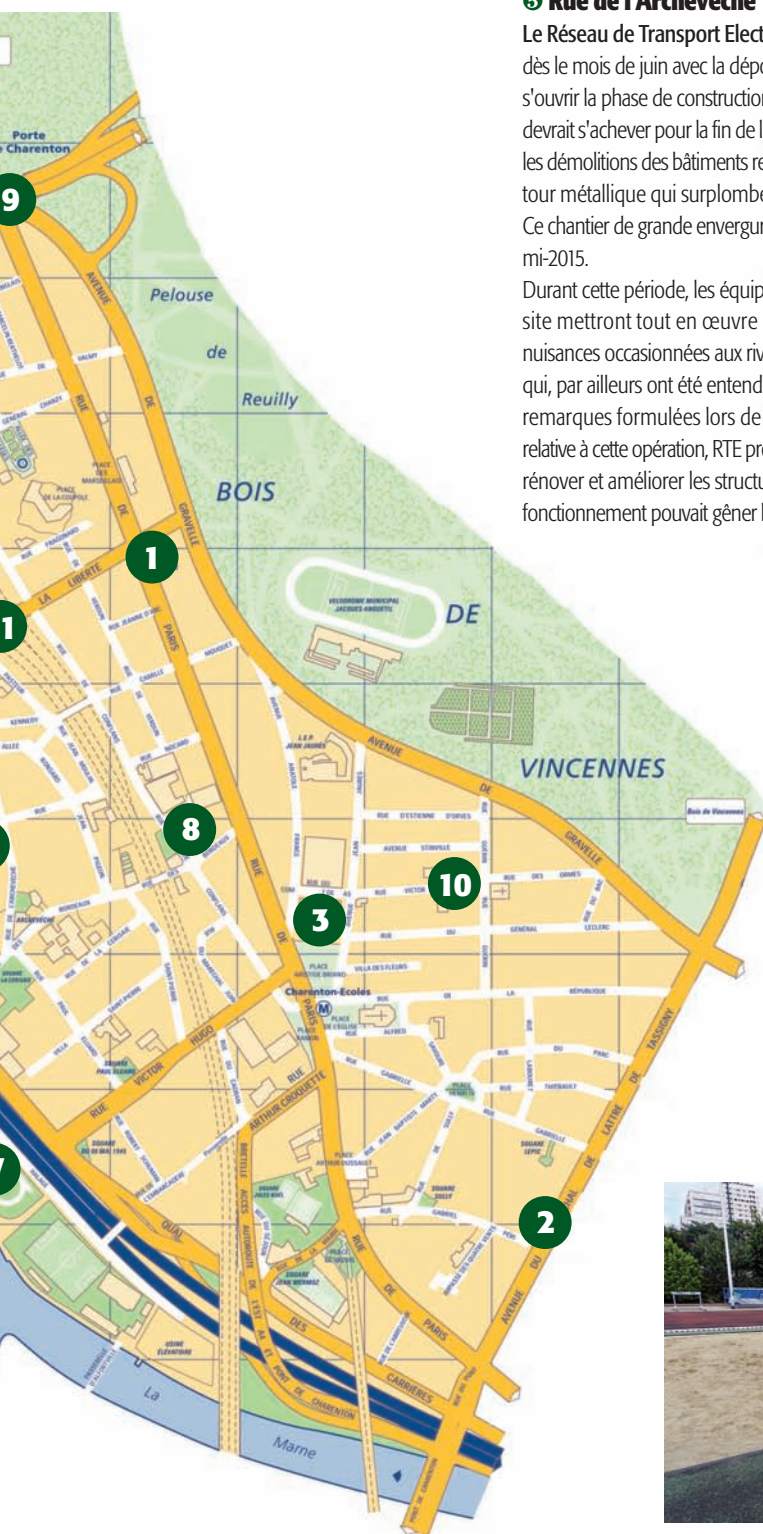
A cette occasion, des barrières seront implantées pour protéger les piétons et les canaliser vers les passages protégés et les bordures des trottoirs seront renouvelées. ■



⑦ Ile Martinet

Les athlètes Charentonnais retrouveront, le 9 septembre une piste Diagana rénovée. En effet, durant l'été, la couche de finition et celle de fondation vont être entièrement réhabilitées.

Par ailleurs, les sautoirs en longueur vont être déplacés et un trottoir intérieur va être créé afin de limiter l'apport d'impuretés venant du sol stabilisé sur la piste flambant neuve. ■



suite >>>



8 Rue de Conflans

Depuis début juin et pour une durée de 5 mois, le **commissariat de Charenton** est en travaux. Le rez-de-chaussée de cet établissement construit à la fin des années 1970, va subir une véritable cure de jouvence afin d'améliorer tant les conditions de travail des agents de police que l'accueil des usagers. Réfection de la banque d'accueil et de la salle d'attente, réaménagement des bureaux de plaintes comme du standard, remise aux normes de tous les réseaux et réfection complète des sanitaires ainsi que de la salle de repos du personnel, tout va être remanié.

Cette opération permettra au commissariat de répondre aux exigences de la législation actuelle, ainsi qu'aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Jusqu'à la fin du chantier, estimée à novembre prochain, l'Hôtel de police reste ouvert aux usagers. La façade étant condamnée pour permettre l'installation d'un élévateur, l'entrée se fera par la cour située à gauche du commissariat. ■

9 Avenue de Gravelle / Rue de Paris

Parce que **les entrées de ville** sont le premier contact des visiteurs avec la commune et qu'elles sont tout aussi prépondérantes que le centre-ville, Charenton a décidé d'entamer une démarche de valorisation de ses "portes contemporaines".

La première concrétisation de cette volonté va débiter cet été avec le lancement d'un projet urbain commun à Charenton et à la ville de Paris à l'angle de l'avenue de Gravelle et la rue de Paris. Il s'agit d'un bâtiment comportant 50 logements et 3 locaux commerciaux qui viendra compléter celui réalisé il y a quelques années de l'autre côté de la rue, sur les anciens terrains "Deroche", la résidence Adagio (anciennement Citea). ■



10 Rue Victor Basch

Afin de rééquilibrer et d'accroître les espaces dédiés aux enfants fréquentant les sections "bébés" et "moyens", des travaux vont être entrepris durant les deux mois d'été à la **crèche Victor Basch**.

Restructuration des salles et reconfiguration du hall vont permettre d'offrir aux jeunes utilisateurs des espaces à vivre plus grands et optimisés. Un soin tout particulier a été porté à la transparence des cloisons pour favoriser le contact visuel entre les enfants et les adultes et faciliter en toute occasion le travail de

surveillance du personnel. Les baies vitrées ont par ailleurs été changées pour améliorer la qualité thermique de la structure dont les peintures, les sols et l'électricité ont également été revus. ■

11 Pont de la Liberté

La SNCF procédera courant juillet à des travaux sur le site de maintenance des TGV. La circulation sera légèrement réduite sur le Pont de la Liberté puisqu'une voie et une portion du trottoir du pont seront occupés pour l'évacuation des gravats. ■



CARREFOUR RUE DE VERDUN AVENUE DE LA LIBERTÉ

La sécurité avant tout

Considérant l'emprunt très important du carrefour formé par l'avenue de la Liberté et la rue de Verdun par les enfants du groupe scolaire Valmy, la Ville a décidé d'améliorer la sécurité des usagers de ce tronçon de voirie. Dans un premier temps, elle a procédé, en mai dernier, à l'implantation d'un panneau afin d'avertir en amont les automobilistes de la traversée de piétons. Ce mobilier a été choisi équipé d'un panneau photovoltaïque afin que ce dernier soit allumé en permanence et surtout la nuit. Par ailleurs, dans les premiers jours de juin, la Ville a adressé un courrier au Conseil général, gestionnaire de l'avenue de la Liberté pour lui proposer de travailler sur des mesures de sécurité complémentaires. Il a été notamment suggéré d'envisager l'installation d'un plateau surélevé sur ce carrefour. Un dossier à suivre... ■

RUE SEMI-PIÉTONNE

Place aux piétons !

Grâce à l'inversion de la circulation dans la partie semi-piétonne de la rue de Paris, le flux des automobiles s'est amoindri et la sécurité en a été considérablement renforcée. Ce tronçon de voirie est ainsi devenu un véritable espace partagé entre les habitants, les piétons, les commerçants et les conducteurs. C'est pourquoi la Ville a estimé que la fermeture complète de la rue durant la période estivale, comme les années précédentes, ne s'imposait plus. Pour autant, afin de préserver la convivialité que peut engendrer un dîner partagé le week-end entre amis sur une terrasse loin de toute circulation, la rue de Paris est, depuis le 9 juin dernier et jusqu'au 15 septembre inclus fermée aux véhicules motorisés chaque samedi de 18h à minuit. Quant au sens de circulation montant de la rue du Pont à la rue de la Mairie, il est définitivement entériné. ■

CŒUR DE VILLE / PARKING VALOIS

Une rentrée propice au lancement des grands projets

S'il est un engagement de mandat que l'équipe municipale a à cœur de lancer en cette année 2012, c'est bien la **requalification du centre-ville**. Annoncée officiellement au cours d'une réunion publique qui s'était tenue en octobre dernier, cette opération d'envergure qui bénéficiera à tous les habitants va se concrétiser dès les premières semaines de la rentrée avec le lancement du chantier par le tronçon concernant la place Ramon (place située devant Monoprix). Ici, il s'agira de revaloriser ce parvis très commerçant et passant notamment en repensant le cheminement des piétons, la disposition des espaces verts et en implantant un nouveau mobilier urbain.

Durant la durée de ces travaux qui devraient s'achever avant les fêtes de fin d'année, la place restera accessible tant aux piétons qu'aux clients des nombreuses boutiques jouxtant la place et aux usagers des transports en commun.

Ce projet concernant l'ensemble de la population, la Ville dès les premières études avait souhaité informer les habitants. Elle poursuivra ce travail d'échange dès le mois de septembre avec une nouvelle réunion publique durant laquelle le planning de programmation de l'ensemble de l'opération sera dévoilé.

Parallèlement, la Ville lancera un autre projet lié à l'opération "Cœur de ville" : la **requalification du parking Valois**. Situé dans la rue de la Mairie, ce parking était jusqu'alors utilisé dans le cadre d'abonnements mensuels. Afin de fluidifier le stationnement dans cette partie très commerçante de la ville, il a été décidé, en partenariat avec le gestionnaire de cet espace, la société Vinci, d'ouvrir une partie de ce parking au stationnement horaire



dès le 1^{er} décembre. Pour ce faire, des aménagements vont devoir être pratiqués dès le mois de septembre : mise en place du matériel de péage, du système de guidage indiquant les places libres, de la signalétique extérieure et enfin réfection des peintures, pièces de serrurerie et de l'éclairage. Afin de réduire le temps d'intervention mais aussi d'assurer la sécurité des usagers comme des intervenants, le parking devra rester clos durant toute la durée des travaux. Là aussi, les actuels abonnés se verront proposer d'autres solutions de stationnement. Enfin, une fois les travaux achevés, ce parking prendra le nom de parking de la Mairie, compte tenu de sa proximité avec l'Hôtel de Ville. ■



Le saviez-vous ?

La place qui accueille Monoprix et la galerie marchande porte un nom : la place Ramon. Cette appellation lui a été donnée en 1931 à la demande d'une de ses descendantes. Celle-ci avait écrit au maire de l'époque afin de rappeler la carrière de son aïeul et le dévouement de celui-ci envers la population nécessiteuse de Charenton qu'il soigna 50 ans durant et son engagement dans la lutte contre l'épidémie de choléra de 1832. Il fut aussi, le jeune interne chargé de veiller Sade durant sa dernière nuit à l'asile de Charenton. Il assista à l'enterrement et on raconte qu'il aurait récupéré le crâne du célèbre marquis.

SENIORS

Un été bien chargé...

Durant la période des vacances scolaires les activités habituelles du service Retraités du C.C.A.S. sont suspendues pour laisser place à un programme spécialement préparé pour cette période estivale.

Vacances obligent, le service Retraités se met à l'heure d'été avec un panel d'activités riche, varié et adapté à tous les goûts.

Le Club

Rendez-vous idéal pour jouer aux cartes (notamment à la belote), au scrabble, faire des rencontres... et partager en toute convivialité un goûter.

Chaque lundi de 14h à 17h15 - Goûter offert à 15h30

Des tournois de belote seront également organisés **les lundis 9 juillet, 6 août et 3 septembre**. Les inscriptions devront être réalisées le vendredi précédant le tournoi de 10h à 12h au 01.45.18.36.32 (Tarif : 3,60 €).

Centre A. Portier

21 bis, rue des Bordeaux salle d'animation



Ciné-club

Les séances, suivies d'un échange autour d'un verre, se déroulent au Centre Alexandre Portier à partir de 14h30 - 21, bis rue des Bordeaux - 3^e étage (3,10 € la séance ou une carte de 8 entrées au prix de 21 € - la huitième est offerte).



Jeudi 5 juillet :

Des Hommes et des Dieux.

Comédie dramatique réalisée par Xavier Beauvois, avec L. Wilson, M. Lonsdale et O. Rabourdin. Rediffusion à la RPA : le mardi 10 juillet à 14h30



Jeudi 12 juillet :

Habemus Papam.

Comédie dramatique réalisée par Nanni Moretti, avec Michel Piccoli et Nanni Moretti. Rediffusion à la RPA le mardi 17 juillet à 14h30



Jeudi 19 juillet :

L'exercice de l'état

Comédie dramatique, réalisée par Pierre Schoeller, avec Olivier Gourmet, Michel Blanc et Zabou Breitman. Rediffusion à la RPA : le mardi 24 juillet à 14h30



Jeudi 26 juillet :

Les femmes du 6^e étage.

Comédie réalisée par Philippe Le Guay, avec Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain et Carmen Maura. Rediffusion à la RPA : le mardi 31 juillet à 14h30



Jeudi 2 août :

Mon pire cauchemar.

Comédie réalisée par Anne Fontaine avec Isabelle Huppert, Benoît Poelvoorde et André Dussollier. Rediffusion à la RPA : le mardi 7 août à 14h30

Jeudi 9 août : Polisse. Drame réalisé par Maiwenn avec Karin Viard, Joey Starr et Marina Foïs. Rediffusion à la RPA : le mardi 14 août à 14h30



Jeudi 23 août :

Rien à déclarer.

Comédie réalisée par Dany Boon avec B. Poelvoorde et D. Boon. Rediffusion à la RPA : le mardi 28 août à 14h30

A la résidence Jeanne d'Albret

Des animations seront proposées en août, de 16h à 17h, à la Résidence Jeanne d'Albret :

Vendredi 17 août : revue de presse

Vendredi 31 août : quizz spécial culture générale
Par ailleurs, tout au long de l'été, les séances de ciné-club seront rediffusées le mardi après-midi à la Résidence pour personnes âgées.



Résidence Jeanne d'Albret
12, rue Paul Eluard.

Sorties

A la demande des seniors, les escapades libres où chacun peut flâner à son rythme sont organisées cette année encore. Les programmes détaillés de ces sorties sont consultables dans la plaquette "Seniors" :

Jeudi 12 juillet : journée libre à Berck plage



Inscription à partir du mardi 3 juillet
Tarif 7 € sans repas et 20 € déjeuner compris (préciser la formule choisie lors de l'inscription).

Jeudi 19 juillet :

Le Havre

Inscription à partir du mardi 3 juillet
Tarif 32 €

Jeudi 26 juillet :

La guinguette du "Martin pêcheur"



Inscription à partir du mardi 3 juillet
Tarif 32 €

Jeudi 9 août :

journée libre "Bienvenue au Touquet"



Inscription à partir du mardi 31 juillet
Tarif 7 € sans repas et 20 € déjeuner compris (préciser la formule choisie lors de l'inscription).

Jeudi 16 août :

"A la découverte du Val-de-Marne"

Inscription à partir du mardi 31 juillet
Tarif 32 €

Jeudi 23 août :

journée libre à Courseulles-sur-Mer



Inscription à partir du mardi 31 juillet
Tarif 7 € sans repas et 20 € déjeuner compris (préciser la formule choisie lors de l'inscription).

Jeudi 30 août :

"vélo rail"

Inscription à partir du mardi 31 juillet
Tarif 32 €

Jeudi 27 septembre :

journée libre à Dieppe



Inscription à partir du mardi 28 août
Tarif 7 € sans repas et 20 € déjeuner compris (préciser la formule choisie lors de l'inscription).

Sorties douces gratuites

Vendredi 6 juillet : Bercy village

Vendredi 20 juillet : Thiais village

Vendredi 3 août : Parc floral de Paris

Pour ces sorties, les inscriptions sont ouvertes depuis le mardi 3 juillet.

A noter : toutes les activités habituelles reprendront le lundi 1^{er} octobre.

**Les inscriptions à toutes ces activités doivent être réalisées auprès du service Retraités du C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.45.18.36.34 / 36.37.**

BUS SERVICE

Pensez-y !

Vous avez des difficultés à vous déplacer dans Charenton (effectuer des courses, rendez-vous médical ou démarche administrative) ou pour venir assister aux activités proposées, le CCAS met gracieusement à la disposition des seniors charentonnais le Bus Service.

Sur simple réservation 48h à l'avance, il vient chercher la personne en bas de chez elle et l'achemine au Centre Portier.

**Renseignements et réservation
au 01.45.18.36.33.**

CANICULE

On ne le répète jamais assez : soyez prévoyants !

Chaque année Charenton Magazine, y compris dans son précédent numéro, n'a cessé de vous informer sur les bons comportements à observer en cas de canicule. Ce leitmotiv semble peut-être excessif pour certains, mais lorsque l'on imagine que grâce à quelques gestes simples et une inscription gratuite auprès du Centre Communal d'Action Sociale le pire peut être évité, cela vaut bien de se répéter un peu !

Si vous avez 65 ans ou plus, 60 ans et reconnu inapte au travail ou encore si vous êtes un adulte handicapé, le service Retraités vous a fait parvenir il y a quelques semaines un courrier par lequel il propose de vous inscrire dans son **dispositif de prévention canicule**.

Grâce à cette inscription, en cas de grandes chaleurs et de lancement du plan d'alerte et d'urgence, les agents du C.C.A.S. pourront vous téléphoner régulièrement afin de vous apporter des conseils et surtout une assistance en cas de problème. Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore possible de retourner le formulaire au C.C.A.S. (21 bis, rue des Bordeaux).

Lutter contre la canicule, c'est aussi connaître **quelques gestes simples** qui peuvent tout changer :

- Évitez de sortir entre 11 h et 17 h,
- Fermez fenêtres et volets sur les façades exposées au soleil tant que la température extérieure n'est pas inférieure à la température intérieure,
- Buvez abondamment (1,5 l d'eau par jour) avant que la sensation de soif n'apparaisse et consommez des aliments frais, de préférence des fruits.
- Rafraîchissez-vous en utilisant des brumiseurs, en mouillant vos vêtements, en humidifiant des linges et en prenant des douches à une température légèrement inférieure à celle de votre corps.

PROGRAMMATION ESTIVALE

Quand Charenton se transforme en club de vacances...

C'est devenu maintenant un rituel, pour la 4^e fois, la municipalité propose des jeux et des surprises pour animer l'été avec légèreté et bonne humeur.

Rien ne manque : ni le décor, ponctué de bacs à sable et de transats, ni le programme, qui a été pensé pour tous. Cet été, petits et grands pourront passer de bons moments, partager des activités sportives et évoluer avec décontraction sur des espaces de plein air conçus pour eux. Pour que ceux qui ne partent pas ne soient pas oubliés, la Ville a souhaité renouveler son opération "Tous au Club" en mettant à disposition des loisirs familiaux et des animations intergénérationnelles.

Boum géante, pique-nique musical, feu d'artifice, activités ludiques et sportives sur la place, tout au long de l'été, chacun y trouvera son compte. L'ensemble des ateliers et stands sera tenu par des animateurs qualifiés, conférant la sécurité nécessaire aux activités proposées. Ce sont donc 24 journées d'ouverture continue qui sont proposées aux familles charentonnaises, à l'initiative de Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal chargé de l'animation. Le Club sera ouvert du lundi au dimanche, tous les jours de 10h à 20h ! Invitant les Charentonnais à renforcer les liens entre eux, cette nouvelle édition de "Tous au Club" promet donc d'être dynamique et festive !



L'ÉCOLE EST FINIE !

Boum géante pour fêter les vacances

Les ondes musicales vont déferler sur la place Aristide Briand samedi 7 juillet, de 19h30 à minuit ! Petits et grands sont conviés à célébrer le début des vacances avec une grande soirée festive, animée par un DJ qu'ils auront plaisir à retrouver : Vincent Lederer ! Au programme de cette boum, il y aura aussi des animations durant lesquelles les danseurs pourront remporter des petits cadeaux. Cette année, les jeunes Charentonnais auront à leur disposition un podium pour enchaîner rythmes et chorégraphies ainsi qu'un écran géant qui révélera bien des surprises. Durant la soirée, une captation vidéo de la foule aura lieu et sera diffusée sur l'écran pour le plaisir de tous, ce qu'on appelle un "Lip Dub live" !

Autre moyen de s'amuser en dansant, la "dance mob et battle" : par équipe de deux, les participants réaliseront une chorégraphie différente, proposée par un jeu vidéo, en suivant les indications des avatars. Le public lui aussi pourra reproduire la danse, car l'ensemble sera projeté sur l'écran. Pour participer à ce duel, il vous faudra vous inscrire sur www.charenton.fr.

Enfin, dans le kiosque seront disposés des bars à eaux et à sirops pour se rafraîchir et se désaltérer : tout sera prêt pour s'amuser avec cette boum géante "l'école est finie !" ■

TOUS AU CLUB

Passez un bon été à Charenton

Cette année, pour la 4^e édition de Tous au Club, Charenton transforme la place Aristide Briand en club de vacances. De nombreuses animations et jeux ponctueront ainsi l'été des enfants et des familles du vendredi 13 juillet au dimanche 5 août. Un programme varié a été conçu pour que chacun puisse se détendre et s'amuser dans un décor estival : mini-golf, trampolines, espaces ludiques pour les petits, bacs à sable et une nouveauté pour les amateurs de sensation, un circuit de mini-motos électriques !

La soirée d'inauguration se déroulera vendredi 13 juillet sous la forme d'un **pique-nique dansant**. De 19h à minuit, les Charentonnais seront invités à partager leur repas lors d'une soirée conviviale, rythmée par un orchestre de variétés. Pour parfaire l'ensemble, la Ville vous propose un "dress code", en s'habillant tous en blanc pour "Tous au Club" ! ■

Pour plus d'infos : www.charenton.fr
et communication@charenton.fr

**Programme détaillé
en pages centrales**



14 JUILLET

Feu d'artifice

Traditionnellement, les villes de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort organisent conjointement le feu d'artifice du samedi 14 juillet sur les bords de Marne. Le spectacle pyrotechnique proposé cette année aura pour thème "merveilles architecturales". Ces véritables "peintres du ciel" délivreront et déploieront bombes, bouquets, embrasements et bouquet final pour l'éblouissement de tous.

Le rendez-vous est donné à partir de 22h sur le quai François Saguet (bords de Marne) et sur le pont de Charenton pour passer une soirée intense et émouvante ! ■

OUVERTURES

ADMINISTRATIVES

Horaires d'été 2012

Etat-civil, formalités administratives

16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.46.50
Horaires inchangés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
Pour les cartes d'identité :
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h
Pour les passeports :
uniquement sur rendez-vous, à prendre au préalable en téléphonant au 01.46.76.46.50
Pas de permanence le samedi matin en juillet et en août
Reprise le samedi 1^{er} septembre 2012

Service Enfance

16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.47.80
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
Fermeture le mardi après-midi

Direction de l'Habitat Social

11, rue de Valmy - Tél. 01.71.33.51.00
Ouverture en juillet : les lundi et mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
les mardi et jeudi de 8h30 à 11h30
Fermé les mardis et jeudis après-midi.
Ouvert le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
Fermeture du 1^{er} au 31 août inclus

Médiathèque des Quais

36, quai des Carrières - Tél. 01.46.76.69.00
Du 3 juillet au 1^{er} septembre inclus :
ouverte le mardi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 15h

Médiathèque de Bercy

7/9, rue du Nouveau Bercy
Tél. 01.46.76.65.00
Du 3 juillet au 1^{er} septembre inclus :
ouverte le mercredi de 10h à 17h et le vendredi de 14h à 19h

T2R / Petit t2r

107, rue de Paris à Charenton

TVO

49, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Fermeture estivale du 2 juillet au 3 septembre 2012.
Tél. 01.46.76.67.00
ou www.lestheatres.fr



OUVERTURES ADMINISTRATIVES Horaires d'été 2012

CCAS - Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux

Ouverture du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Fermé le mardi après-midi.

Le Service Petite Enfance est fermé

le mardi après-midi et le jeudi.

La structure sera fermée du 6 au 17 août.

Direction de l'Economie et de l'Emploi

Espace Toffoli

12, rue du Cadran - Tél. 01.46.76.50.00

Ouverture en juillet de 9h à 12h

Fermeture au public du lundi 30 juillet

au vendredi 24 août inclus

Espace Jeunesse

7 bis, quai de Bercy

Tél. 01.46.76.44.50

Ouvert de 14h à 19h en juillet et août

Transport municipal

La navette circulera en juillet

du lundi au mercredi et du vendredi

au samedi, de 7h50 à 10h30 et de 11h25

à 12h30. Pas de navette le jeudi.

La navette ne circulera pas

le samedi 14 juillet et du 30 juillet

au 26 août inclus.

Police municipale

8, place Henri d'Astier (Bercy)

Tél. 01.43.68.02.93

Ouverture en juillet et août : du lundi

au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

(sous réserve des contraintes de service)

En cas d'urgence, composez le 17.

Permanence d'avocats.

Consultations juridiques gratuites

Maître Carminati

De 14h à 17h,

les 15 et 29 juillet et le 19 août

Maître Roubert

De 13h20 à 16h20,

le 20 juillet et le 31 août

Pour les prises de rendez-vous,
téléphonez à l'accueil de l'Hôtel de Ville
au 01.46.76.46.76.



EQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscine Télémaco Gouin

Située idéalement au coeur de la ville, la piscine Télémaco Gouin offre la possibilité aux habitants de se détendre, de se changer les idées et de pratiquer des activités sportives. Cet été, elle sera ouverte du lundi 9 juillet au dimanche 5 août inclus.

Les bassins seront ainsi ouverts au public du lundi au vendredi de 12h à 13h30 et de 14h30 à 19h. Durant le week-end, elle sera également accessible le samedi de 10h à 13h, puis de 14h à 19h et le dimanche de 8h à 13h.

Enfin, la piscine sera ouverte le samedi 14 juillet de 9h à 13h et de 14h à 17h. Elle fermera ses portes du lundi 6 août au dimanche 9 septembre, le temps d'une remise en beauté. ■

4 bis, avenue Anatole France - Tél. 01.46.76.44.90

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Etre serein pour son départ en congés

Dans le cadre du plan d'action de lutte contre les cambriolages, la campagne annuelle "tranquillité vacances" est reconduite du dimanche 1^{er} juillet au vendredi 31 août 2012. Cette opération vise à assurer la surveillance des habitations des particuliers et des commerces qui auront signalé leur absence pour congés aux services de police nationale.

Pour partir tranquille cet été, il vous suffira de vous présenter au Commissariat, pour indiquer vos dates de départ et de retour, remplir un formulaire et préciser enfin le nom d'une personne à prévenir. Des patrouilles seront effectuées, protégeant les habitations et rassurant les heureux vacanciers ! ■

Commissariat de Police : 26, rue de Conflans - Tél. 01.43.53.61.20

Police municipale : 8, place Henri Astier - Tél. 01.43.68.02.93



AGENDA SEPTEMBRE

A retenir pour bien préparer sa rentrée

- **Mardi 4 septembre** : rentrée scolaire
- **Dimanche 9 septembre** : Forum des Associations (voir page suivante)
- **Mardi 11 septembre** : inscription pour les activités du soir au sein de chaque école, à partir de 18h30
- **Samedi 15 septembre** : réception des nouveaux arrivants pour une visite de la ville à 10h.
Les nouveaux habitants peuvent se faire connaître auprès de la communication au 01.46.76.48.12 et communication@charenton.fr
- **Samedi 15 et dimanche 16 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine.
2 jours pour découvrir ou (re) découvrir Charenton et Saint-Maurice à travers des visites, des concerts, des expositions, des conférences et des balades contées.
- **Dimanche 16 septembre** : bourse aux jouets de 14h à 16h au Parc de Conflans.
Les bulletins d'inscriptions seront distribués dans les boîtes aux lettres début août et accessibles sur le site Internet de la ville.
- **Lundi 17 septembre** : reprise des cours des Conservatoires de musique et d'art dramatique
Olivier Messiaen et André Navarra et de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages
- **Jeudi 20 septembre** : vernissage de l'exposition consacrée à Vincent Michéa, à l'Espace Art et Liberté à 19h

EXPOSITION À PARCOURIR

Le lycée Robert Schuman entre au musée !

Jusqu'au 14 septembre, la Maison de l'Architecture, à Paris, donne à voir une exposition intitulée "Identités remarquables". Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Ile de France ont en effet retenu le projet du lycée charentonnais pour y figurer. Les exemples montrés traduisent la vivacité des pratiques architecturales et urbaines sur le territoire francilien. L'établissement scolaire y est présenté en outre pour la qualité de ses propriétés environnementales. ■

Maison de l'Architecture d'Ile de France - 148, rue du Faubourg Saint-Martin - Paris, 10^e.

OUVERTURES

ADMINISTRATIVES

Horaires d'été 2012

Le bureau de Poste principal

57, rue de Paris

Ouvert de 8h30 à 19h,
du lundi au vendredi
et le samedi de 8h30 à 13h

Renseignements : 3631

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Le bureau de Poste de Charenton Liberté

5 bis, rue Pasteur

Ouverture en juillet du lundi au vendredi
de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Fermeture exceptionnelle du 6 au 25 août 2012 inclus : durant cette période, les clients seront accueillis à la Poste principale, au 57, rue de Paris, de 8h à 19h en semaine et de 8h30 à 12h30 le samedi.

SAMI

14, rue Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice

UNIQUEMENT le 15

Du lundi au vendredi de 20h à minuit,

les samedis de 14h à minuit,

les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

Trésorerie de Saint-Maur

Depuis le 1^{er} juillet, la trésorerie est ouverte au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.



VISITER ET APPRÉCIER

Journées Européennes du Patrimoine

Comme une invitation à découvrir ou à (re) découvrir Charenton et Saint-Maurice, le programme des journées européennes du patrimoine est bien riche cette année encore !

Les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012, il sera possible de suivre des balades contées, des concerts, visites, conférences, spectacles et autres expositions qui témoignent de l'ampleur du patrimoine local.

Au cœur de cette manifestation, professionnels et bénévoles accueilleront le public sur les différents sites des deux villes.

Le programme détaillé sera consultable préalablement sur le site Internet de la Ville, dans l'agenda "Sortir" et dans le prochain numéro de votre Charenton Magazine.

BOULANGERIES Fermetures estivales

Au Duc de Valmy
3, place des Marseillais, C. Cial la Coupole
Tél. 01.43.78.60.02 - Ouvert tout l'été.

Boulangerie Chenib
3, rue du Pont - Tél. 01.43.75.88.61
Fermée du 31 juillet au 28 août inclus.

Boulangerie du Théâtre
84, rue de Paris - Tél. 01.43.78.77.16
Fermée du 31 juillet au 2 septembre inclus.

Boulangerie Duarte
4, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.53.98.29
Fermée du 30 juillet au 28 août inclus.

Boulangerie Pâtisserie Flandrin
1, rue du Général Leclerc - Tél. 43.68.05.05
Fermée du 9 juillet au 5 août.

Boulangerie Lys Jean-Rémy
125, rue de Paris - Tél. 43.78.75.67
Fermée du 30 juillet au 29 août inclus.

Fournil Liberté
137, rue de Paris - Tél. 01.43.68.40.28
Fermé du 4 août au 2 septembre inclus.

L'atelier de Christophe
61, rue de Paris - Tél. 01.43.68.32.90
Ouvert tout l'été.

L'épi de Charenton
15, place Bobillot - Tél. 01.82.01.98.94
Ouvert tout l'été.

Pain tradition
193, rue de Paris - Tél. 43.78.32.74
Ouvert tout l'été.

NOUVEAU

Charenton magazine se distribue comme des petits pains...



Après la distribution dans vos boîtes aux lettres, le téléchargement via le site Internet, à compter de ce numéro de l'été, Charenton Magazine vient à votre rencontre chez votre boulanger.

Communiquer, informer pour aider à mieux comprendre la vie de notre ville, sensibiliser, mobiliser, alerter ou encore divertir ? Voilà les missions auxquelles Charenton Magazine s'astreint à chaque numéro pour satisfaire ses lecteurs.

Vous êtes nombreux à nous transmettre vos observations et satisfactions, ce qui tend à prouver tout l'intérêt que vous portez à cette parution. Cependant, certains d'entre vous regrettent de ne pas toujours le recevoir directement dans leurs boîtes aux lettres, le distributeur du journal rencontrant parfois des difficultés pour atteindre certains immeubles dotés de vigik ou tout simplement dépourvus d'accès pour les "non-habitants".

Afin de remédier au maximum à cette situation, le Maire a souhaité élargir les modes de diffusion du journal municipal. Pour ce faire, il a fait appel aux dix boulangers de la ville, mais aussi à l'enseigne Croustil pain, située 14, rue Victor Hugo, pour que ces derniers accueillent devant ou dans leurs boutiques des présentoirs contenant des exemplaires du Charenton Magazine. Ainsi, chaque habitant peut à présent se servir librement. Ces présentoirs seront approvisionnés le jour même de la parution du numéro. *"Tous les professionnels ont immédiatement répondu positivement à ma requête et je les en remercie. De cette manière, ils montrent combien nos commerçants de proximité se sentent acteurs de la vie quotidienne de Charenton"*, précise Jean-Marie Brétilon.

Pour autant, si vous ne le recevez pas, vous pouvez continuer à consulter l'édition en cours comme les archives sur le site de la ville www.charenton.fr, à retirer les Charenton Magazine aux accueils des structures municipales ou contacter l'équipe de la rédaction pour lui signaler un dysfonctionnement de distribution au 01.46.76.47.93. ■

EN BREF...

ANNIVERSAIRE

30 ans avec Zichron-Yaacov

La section Israël du comité de jumelage célébrera les 30 ans de jumelage avec Zichron-Yaacov le **dimanche 14 octobre 2012 à 15h** au Théâtre des 2 Rives. Cet anniversaire sera agrémenté de musiques traditionnelles avec le groupe Yankel et la participation du groupe Adama. ■

Renseignements au 01.43.68.08.61.

STAGES D'ANGLAIS

Pour repartir du bon pied !

La section Grande-Bretagne du comité de Jumelage propose du **20 au 31 août 2012** des stages d'anglais pour les élèves en collège et lycée. Chaque stage (4 à 6 élèves par niveau de langue) dure une heure et a lieu tous les jours de la semaine sur la période au 1^{er} étage de la Maison des associations. ■

Renseignements et inscription auprès de M. Blandet :

bjblandet.charenton.trowbridge@gmail.com ou 06.12.16.42.21.

LIONS CLUB

Un week-end entier pour chiner

Sur la place Aristide Briand, le week-end des 2 et 3 juin derniers, on pouvait trouver parmi les nombreux stands un bel inventaire à la Prévert ! Jouets, bibelots, électroménager ou curiosités de grenier : promeneurs et badauds se sont régalez en dénichant des objets insolites ou en faisant de bonnes affaires.

Le club organisait cette 18^e brocante afin de financer des actions concrètes d'aide à la jeunesse. ■



ECHANGES LINGUISTIQUES

Les jeunes allemands en visite à l'Hôtel de Ville

Pour conclure en beauté leur séjour à Charenton, les jeunes allemands du collège Gustav Heinemann Oberschule de Berlin Tempelhof ont répondu à l'invitation du Maire. Le 31 mai dernier, accompagné de leurs enseignantes, le groupe d'élèves a visité l'Hôtel de Ville et rencontré Jean-Marie Brétilon et Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint chargé de l'enseignement secondaire. Durant une dizaine de jours, ils ont été accueillis par des jeunes de la Cerisaie, hébergés dans les familles et ont bénéficié d'un programme riche et varié. A leur tour, fin septembre, ils recevront les Charentonnais et d'ici là, tous se sont donnés rendez-vous sur Internet ! ■



FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 9 septembre 2012 de 10h à 18h

Cette 11^e édition du Forum des Associations est l'un des grands rendez-vous de la rentrée. Toute la journée, de 10h à 18h, au marché couvert de Charenton, de nombreux stands attesteront de la vitalité et de la diversité du tissu associatif local. Bénévoles et professionnels présenteront des activités, des engagements possibles dans des domaines aussi variés que la culture, l'humanitaire, le social, la solidarité, le sport...

Des démonstrations artistiques et sportives sont prévues sur une scène du Forum, mais aussi sous la voûte du Commandant Delmas et sur la place Aristide Briand. Les services de la Ville seront également présents pour vous renseigner et vous informer. Nouveautés de ce forum : des lycéens de Robert Schuman seront à votre disposition pour vous guider et vous accompagner.

Un nouveau stand dédié au bénévolat associatif fera aussi son apparition. Vous pourrez vous y adresser si vous souhaitez mettre à profit et bénévolement un peu de votre temps. Générosité et convivialité seront sans doute au cœur de cet événement de la rentrée. ■

BASKET-BALL

A Charenton, des jeunes français un peu tendres face à l'Allemagne

L'équipe de France des moins de 20 ans a rencontré par deux fois l'Allemagne à Charenton lors de matches de préparation en vue des championnats d'Europe. Les joueurs français ayant bien résisté vendredi 8 juin, ne cédant que d'un point, comptaient bien prendre leur revanche samedi 9 devant une foule enthousiaste. Malheureusement, il n'en fut rien et ce malgré une organisation sans faute.

En effet, si la partie fut relativement bien équilibrée dans son premier quart, les Allemands se sont peu à peu détachés irrésistiblement et ont distancé les Français de 16 points. Ils se sont montrés plus agressifs dans la raquette, notamment au rebond, alors que les Français tentaient de compenser leur manque de pénétration par des tentatives de shoot à trois points, hélas peu souvent couronnées de succès. Rien d'alarmant cependant pour l'équipe de France, jugée en progrès selon son entraîneur, Jean-Aimé Toupiane, mais nécessitant encore quelques petits réglages. ■



RUGBY

Des poussins vite éclos

L'équipe de rugby des poussins du RCMASM (Rugby Charenton Maisons-Alfort Saint-Maurice) formée de joueurs de moins de 11 ans, vient de s'illustrer brillamment en remportant deux tournois consécutifs.

En premier lieu le 1^{er} mai, lors du tournoi du "muguet", à Limeil-Brévannes, devant 22 autres équipes puis le week-end de Pentecôte, à Hérouville Saint Clair, en Normandie devant 16 équipes. De mémoire de Charentonnais on n'avait pas vu cela depuis 9 ans.

Une remarquable école de rugby

Ces résultats exceptionnels sont le fruit du travail de toute l'école de rugby.



Les enfants sont au club depuis deux ou trois ans. Ils se connaissent et s'entendent bien et une vraie complicité est née entre eux. Les entraîneurs font en sorte qu'ils se sentent bien et prennent du plaisir et ça marche !

Il est à noter que pour les plus jeunes, *"les plaquages se font en dessous de la ligne des épaules et les mêlées se font à trois sans poussée"* nous explique un de leurs entraîneurs, Pierre Bost *"On leur enseigne en fait surtout l'art du placement."*

Les équipes sont mixtes jusqu'à la catégorie cadets, et l'équipe de Charenton compte dans ses rangs une redoutable compétitrice que ses coéquipiers ont désignée à l'unanimité comme capitaine. C'est donc elle qui a reçu les coupes de vainqueurs notamment des mains du grand Abdel Benazzi.

Gageons que ces poussins qui passeront benjamins l'an prochain poursuivront sur leur brillante lancée. D'autres leur succéderont dans leur catégorie et d'ailleurs le samedi 16 juin, le club organisait sa traditionnelle fête du rugby, proposant des initiations aux plus jeunes au stade Auguste Delaune à Maisons-Alfort, car il faut constamment renouveler les effectifs ! ■

VIET VO DAO

Victoire et consécration pour le club du Lotus

Le club du Lotus Viet Vo Dao s'est brillamment comporté lors des finales du championnat de France "Combat" des Arts Martiaux Vietnamiens. Frédéric Nuissier a obtenu le titre de champion de France dans la catégorie seniors moins de 61 kg, Tatiana O'Donnat décrochant pour sa part la médaille d'argent dans la catégorie seniors moins de 60 kg. Trois autres finalistes Hatim, Benjamin et Milan, malgré des combats remportés, ont été vaincus en quart de finale. Il faut souligner que Frédéric Nuissier vient d'être nommé membre de l'équipe de France des Arts martiaux Vietnamiens. C'est le deuxième membre du club, après Mehdi Mokkedem (en 2003) à connaître cet honneur. Né en 1980, il est professeur d'EPS et de danse hip-hop (auteur des chorégraphies admirées lors des trophées des sports) et il a passé avec succès son 1^{er} Dan (FFKDA) en mai 2012. Du 20 au 30 juillet 2012, Frédéric se rendra avec toute l'équipe de France à Ho Chi Minh Ville au Vietnam pour affronter les meilleurs combattants vietnamiens et étrangers venus se mesurer au tournoi international de Binh Dinh. ■



CHEERLEADING

La belle réussite des Cheer excess de l'Envol gym

Cheerleading : ce mot ne vous dit peut-être rien, pourtant ce sport est plein d'essor. Il convient de le différencier du cheerdancing (danse avec des pompons et sans portée, d'où l'expression de Pom Pom girls) alors que le cheerleading comporte portées, sauts et figures acrobatiques plus spectaculaires les unes que les autres. . . L'équipe de Charenton a été constituée par des gymnastes de l'Envol Gym et a pris le nom de Cheer excess. Il est à noter que ce sport contrairement à certaines idées reçues n'est pas réservé aux filles. On compte de nombreux garçons dans les équipes mixtes.

Depuis le début de l'année, l'équipe est constamment sollicitée pour des prestations diverses (publicité EDF, 24 heures du Mans camion, marathon de Paris, salon du jeu vidéo) et par la télévision (passage sur Gulli, sur M6 à l'émission Incroyable talent et tournage d'un long reportage pour TV5 monde) mais elle a conservé sa raison d'être, le goût de la compétition.



Des compétitrices reconnues

Comme il existe actuellement deux fédérations internationales qui organisent les compétitions de cheerleading et que la Fédération Française de Football Américain à laquelle cette discipline est affiliée en France n'a pas choisi entre les deux, il n'y a pas encore d'équipe de France proprement dite. L'équipe de Charenton a été choisie pour concourir lors de deux grands championnats en raison de sa qualité reconnue internationalement. Elle y représentait donc seule notre pays (puisque aucune autre équipe française n'était conviée) face à de véritables sélections nationales comme l'Allemagne, l'Angleterre ou les Pays-Bas. A Glasgow, l'équipe a accompli l'authentique exploit de se classer 3^e des championnats d'Europe. A Orlando, en Floride, dans le cadre d'un célèbre parc d'attraction, le contexte était encore plus relevé pour les championnats du monde avec la présence des Etats-Unis, du Canada et du Japon. L'équipe un peu fatiguée ne s'est classée que 12^e, il faut dire qu'elle a passé en tout plus de 20 heures dans les transports.

Après ces deux compétitions, le club avait en charge l'organisation des championnats de France de cheerleading au gymnase Nelson Paillou le 26 mai. Cette compétition a remporté un grand succès, les deux complexes étant comblés pendant toute la durée des épreuves, signe de l'engouement suscité par ce sport. Notre équipe s'est encore produite à l'occasion des matches de basket France-Allemagne moins de 20 ans déchaînant une nouvelle fois des réactions enthousiastes. Le club, qui compte plus d'une centaine d'adhérents sur 4 sections, compte ouvrir une section adulte 40-50 ans dès l'an prochain prouvant que ce sport n'est pas limité aux très jeunes. ■

COMMÉMORATION**Cérémonie du 18 juin**

Depuis Londres, le général de Gaulle lançait le 18 juin 1940 son célèbre appel à la Résistance sur les ondes de la BBC. Refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi, il avait rejoint la Grande-Bretagne afin d'y poursuivre son combat. C'est depuis les fameux studios radiophoniques qu'il a prononcé son discours et déclamé "Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas".

72 ans après, le monde combattant de la Communauté de communes et les élus des deux villes se sont associées pour une cérémonie commémorant cette date historique. Elle a eu lieu dans la Cour d'Honneur du 18 juin 1940, à l'Hôtel de Ville de Charenton.

**CÉRÉMONIE****68^e anniversaire de la Libération**

Charenton et Saint-Maurice se réuniront, le samedi 25 août, pour célébrer le 68^e anniversaire de la Libération des deux villes par les Alliés.

Ce moment fort pour le monde combattant se déroulera sur la place Charles de Gaulle à Saint-Maurice à partir de 11h. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

Comme toujours, un car sera mis à la disposition des Charentonnais pour se rendre sur place. Le rendez-vous est fixé à 10 h15 devant l'Hôtel de Ville.

**Regards croisés**

Rue du Pont, 26 août 1944.



Rue du Pont, juin 2012.

CARREFOUR DE L'EMPLOI

Une date à retenir pour vos recherches d'emploi

La prochaine édition du Carrefour de l'Emploi aura lieu le **jeudi 27 septembre 2012 de 9 h à 18 h**, au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne. Chaque année, une centaine d'acteurs, de compétences et de secteurs professionnels divers se mobilisent pour ce désormais rendez-vous incontournable du recrutement pour l'Est Parisien. Cette année, le thème retenu sera "Ville et mobilité durable", cette manifestation s'inscrivant dans les projets d'aménagements du territoire, notamment dans le cadre du Grand Paris. Les visiteurs seront guidés, informés et accompagnés dans leurs démarches. Ils bénéficieront en outre d'ateliers d'aide à la recherche d'emploi, de points d'accueil et de kiosques d'annonces réunissant l'ensemble des offres proposées. De grandes entreprises sont régulièrement présentes et l'occasion sera donnée au plus grand nombre de rencontrer des recruteurs.

Pavillon Baltard - 12, avenue Victor Hugo à Nogent-sur-Marne
RER A, station "Nogent" - entrée libre et gratuite



CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Lancement du "groupe des créateurs"

Le 30 mai dernier a eu lieu le lancement officiel du "groupe des créateurs" au sein du Club Gravelle Entreprendre. Cette soirée était organisée par la Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort, Charenton/Saint-Maurice et le Club.

En présence de Jean-Marie Brétilon, Christian Cambon et Michel Herbillon, elle réunissait des créateurs, des membres du Club ainsi que des partenaires. En participant à cette opération, les porteurs de projets seront ainsi soutenus dans leur futur développement et bénéficieront d'informations, de soutien et de rencontres constructives avec des professionnels expérimentés. Pour cela, des visites, des ateliers pratiques et des conférences seront organisés par le Club.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Une matinale pour présenter la comptabilité

Les membres du Club Gravelle Entreprendre ont eu l'occasion, le 14 juin dernier de participer à une matinale de présentation du métier de comptable.

Trois intervenants ont animé cette rencontre afin de rendre compte des différentes missions de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes. Ils ont abordé ensuite le rôle de l'ordre des experts comptables, les outils d'aide et le rôle du comptable en entreprise. Précédemment leur avait été présentée une autre profession, celle d'architecte.





THÉÂTRES

Les rendez-vous à ne pas manquer

A la fin de l'été, la programmation de la saison 2012/2013 des théâtres de la Communauté de communes Charenton - Saint Maurice sera diffusée directement dans vos boîtes à lettres.

Cette plaquette vous permettra de consulter le contenu des spectacles, le calendrier et de vous organiser pour ne rien manquer ! Emotion, divertissement, détente ou découvertes artistiques seront bien sûr au rendez-vous. Moment privilégié pour vous renseigner, vous informer et mieux découvrir la nouvelle saison théâtrale, les équipes des théâtres vous accueilleront **dimanche 9 septembre** à Charenton, lors du forum des associations.

Ensuite, à compter du **11 septembre**, les abonnements seront ouverts sur place. Il conviendra pour cela de se munir du formulaire détachable trouvé dans la plaquette de présentation, préalablement rempli.

Il sera également possible de s'abonner par courrier dès le 11 septembre et sur Internet dès le 17.

CRÉATION À CHARENTON

Gérard Jugnot au T2R

21 et 22 septembre prochains

Cher Trésor de Francis Veber - Avec Gérard Jugnot

Comment faire lorsque l'on est chômeur de longue durée et que l'on n'a pas un centime en banque ? Avoir un contrôle fiscal ! Une stratégie qui peut paraître absurde : pourquoi le fisc irait contrôler quelqu'un qui ne possède rien ? C'est pourtant la tactique employée par François Pignon pour se remettre à exister auprès de tous ceux qui l'ont abandonné. L'important n'est pas d'être riche mais de le faire croire aux autres !

CONCERT

Les heures d'orgue de Saint-Pierre de Charenton

L'organiste montréalaise Gabrielle Tessier viendra proposer un concert à l'église Saint Pierre de Charenton le **dimanche 8 juillet** prochain à 16h. Elle interprétera des œuvres de Franck, Guilmant, Widor et Bedard dans le cadre d'une tournée française.



CONCERT

Ça, c'est vraiment Bertignac !

Artiste sensible et généreux, Louis Bertignac a repris la route des concerts. Il était sur la scène du Théâtre des 2 Rives le 1^{er} juin dernier : 3 heures durant, il a enflammé le public avec ses riffs de guitare électrique. Avec cette tournée, intitulée "grizzly tour", il sort les griffes avec des compositions fiévreuses et vibrantes. Sans ménager sa peine, il a offert à ses nombreux fans un son rock, lourd, presque jubilatoire. La saison du T2R s'est donc achevée sur une prestation passionnée d'un des piliers du rock français, authentique et libre.



MÉDIATHÈQUES

Belles histoires contées au creux des jardins

Cette année encore, les médiathèques renouvellent leur animation des "contes d'été". Dans les parcs et jardins de la Communauté de communes, elles s'adressent aux familles et aux enfants à partir de 6 ans en leur proposant des animations autour de conteuses.

Au square de la Cerisaie, Caroline Nardi Gilletta interprètera des contes alaskains **mercredi 11 juillet** à 15h. Sa prestation emmènera le public dans les contrées du froid avec "Kuvanaa, Kodiak ! Mythes d'Alaska Sud". La semaine suivante, **mercredi 18 juillet**, c'est Violaine Robert qui viendra dépeindre ses contes préférés dans le jardin du Cardinal de Richelieu à 15h pour le plus grand plaisir de tous.

PERFORMANCE

Les graffeurs de 3HC en live



Le collectif 3HC a fêté ses 20 ans d'existence à l'Espace Art et Liberté. L'exposition "History" retraçait les œuvres, les parcours et les inspirations urbaines de ce groupe formé d'une dizaine de membres.

En regard de cette rétrospective, les graffeurs ont proposé sur la place de la Coupole, le 9 juin dernier, un événement inédit : une performance, durant laquelle ils ont réalisé en direct une création commune, sous les yeux d'un public familial venu nombreux pour l'occasion.

Equipés de bombes de peinture, ils se sont appropriés l'espace, marquant sur une immense toile de lin chacune de leur identité. Les spectateurs présents ont ainsi vu naître,

évoluer et apparaître progressivement les graphismes, les couleurs et les différentes lettrines du groupe. Une savante chorégraphie d'escabeaux animait l'ensemble, pour que chaque graffeur puisse atteindre les parties les moins accessibles. Un portrait a également été réalisé, révélant une puissance plastique remarquée par le public. La réalisation de cette fresque en plein air a attiré de nombreux curieux qui, appréciant l'ouvrage, prenaient des photos et restaient pour voir l'évolution et rencontrer les artistes. Cet été, les œuvres réalisées lors de cette journée seront exposées à l'Espace Art et Liberté.

Inscriptions dans les structures culturelles

CONSERVATOIRE ANDRÉ NAVARRA

Pour la rentrée prochaine, les inscriptions au Conservatoire André Navarra vont se dérouler en deux temps avec d'abord les anciens élèves, du lundi 3 au jeudi 6 septembre. Puis viendra le tour des nouveaux élèves, vendredi 7 septembre de 17h à 20h pour les enfants à partir de 6 ans et samedi 8 septembre de 10h à 13h pour l'éveil musical des 3/5 ans, les cours pour adultes et la chorale. L'affichage de la constitution des cours se fera le samedi 15 à 14h et la rentrée aura lieu le 17 septembre 2012.

Conservatoire André Navarra
3, place des Marseillais - Tél. 01.46.76.68.01

ATELIER PIERRE SOULAGES

Les nouvelles brochures de la saison 2012/2013 de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages sont consultables depuis la fin du mois de juin. A l'intérieur, vous pourrez y trouver les descriptifs des ateliers ainsi que les tarifs, mais également des fiches d'inscription. Les dossiers complets peuvent être déposés, avec les formulaires complétés et signés des deux parents en ce qui concerne le droit à l'image ainsi que 2 photos d'identité, mais attention, le secrétariat de l'atelier sera fermé du 6 au 20 août. La rentrée est programmée le lundi 17 septembre 2012.

Atelier Pierre Soulages
87 bis, rue du Petit Château - Tél. 01.46.76.66.06



GROUPE CHARENTON DEMAIN

PRÉSIDENT NORMAL OU PRÉSIDENT TROUBLANT ?

Que de bourdes et de couacs en quelques semaines !

- Un Président qui, entre Brive et Le Bourget, utilise **deux Falcons et un Boeing** (est-ce cela la présidence normale ?) ;
 - la nomination de trois ministres ayant **des antécédents judiciaires** (est-ce la République irréprochable ?) ;
 - les salaires des Ministres diminués de 30%, mais il y en a **deux fois plus qu'avant** (est-ce de la démagogie ?) ;
 - un Président incapable d'arbitrer entre **ses deux concubines**, l'ancienne et la nouvelle, et un Premier Ministre qui rappelle à l'ordre la "première dame" de France après un règlement de comptes sentimental (est-ce du vaudeville ?) ;
 - un Ministre de l'Education à peine arrivé aux affaires qui **modifie les rythmes scolaires** (est-ce cela la concertation ?) ;
 - une Ministre de la Justice qui réserve sa première **visite à des prisonniers** plutôt qu'à une association de victimes et qui supprime les tribunaux correctionnels pour les 16-18 ans (est-ce un signe pour les délinquants ?) ;
 - un Ministre de l'Intérieur qui demande aux policiers d'établir **des récépissés** lors des contrôles d'identité (est-ce un nouveau système de sauf-conduit ?).
- La liste serait encore bien longue en ce tout début de quinquennat, mais tout cela est révélateur d'une présidence troublante et singulièrement affaiblie.

Après les cadeaux cosmétiques (coup de pouce pour le SMIC, hausse de l'allocation de rentrée scolaire, retour partiel à la retraite à 60 ans) arrive **le temps du tour de vis et du matraquage fiscal des classes moyennes**.

Nous sommes inquiets pour l'avenir de notre pays face à une gauche qui a tous les pouvoirs (les médias en prime) et qui engage la France dans une voie dépensière, laxiste et communautariste.

A Charenton heureusement, vous avez dit **non à cette politique comme en témoignent les résultats des élections législatives**. A notre niveau, nous continuerons à protéger notre cadre de vie et à défendre les valeurs auxquelles vous êtes attachés.



Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

UN TISSU ASSOCIATIF QUI NE DEMANDE QU'À PROSPÉRER

A Charenton, le lien social se tisse entre les citoyens entre autre grâce aux associations, à leurs bénévoles et à leurs adhérents. La ville doit participer et soutenir le monde associatif. Cette aide passe notamment par les subventions qui leur sont allouées chaque année.

Mais l'effort de notre ville envers les associations est faible, contrairement à ce que nous laisse entendre la majorité locale : il représente à peine 0,7 % du budget de Charenton.

De plus, près de 40% du budget était, jusqu'à une décision récente, consacré au financement de la seule association ALIAJ, à qui la ville "sous-traitait" le service public de la jeunesse.

La logique de répartition entre les associations concernées peut faire débat. En effet, plus de 75% du budget est versé au profit de seulement une douzaine d'associations, quand 52 autres se répartissent les 25% restants. Bien sûr, chaque association a son histoire et ses particularités, notamment techniques, mais comment expliquer que certaines reçoivent une subvention équivalente à 20 € par adhérent alors que d'autres reçoivent 10 à 15 fois plus ?

Ces décisions impactent directement le montant des cotisations payées par les charentonnais, et ce ne sont pas les 30 € annuels versés par la ville, sous conditions de ressources, qui pourraient résorber les différences considérables demandées aux adhérents. **Nous défendons le projet d'une redéfinition complète des critères d'attribution des subventions qui permettent aux associations de mettre en place une tarification conforme à l'esprit associatif : celui de l'accessibilité et de la diffusion au plus grand nombre.**

Nous voulons favoriser une plus grande diversité du monde associatif, en accompagnant et en suscitant les nouveaux projets. Nous proposons de créer une (vraie) maison des associations et un Conseil Consultatif de la Vie Associative qui leur permettra d'être gérées par des personnes issues du monde associatif lui-même. Egalement nous proposons de créer une caisse de péréquation entre les associations qui pourront gérer des budgets ou des demandes exceptionnelles en fonction des besoins ou des résultats des associations.

Enfin, parce que nous pensons qu'il y a un lien direct, cette nouvelle accessibilité de nos associations permettra de développer ce qui leur manque le plus : de nombreux bénévoles et l'implication du plus grand nombre.

Nous tirons un grand "coup de chapeau" à toutes celles et tous ceux qui s'investissent, sans compter, pour que vivent les grandes idées portées par le monde associatif. Ils sont le ciment de notre lien social et nous les en remercions.

Le 12 juin 2012.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>
Retrouver l'actualité du Conseiller régional :
<http://www.gillesmauricebellaiche.net>



Les élus du groupe "Réunir pour Changer à Charenton" :
G-M BELLAÏCHE, Conseiller régional, entouré de
S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

UN SERVICE JEUNESSE MUNICIPAL : LA SOLUTION "LA MOINS DOULOUREUSE" POUR LES JEUNES DE CHARENTON

Ils étaient venus en nombre à l'Hôtel de ville le 24 mai dernier pour écouter le débat autour de la résolution de la Municipalité de mettre un terme au partenariat entre la Ville et Aliaj.

Il ne s'agissait pas d'assister à une "mise à mort" de l'association comme d'aucuns ont pu en propager la rumeur, mais de l'exposé des trois "voix" du Conseil municipal avant le vote de cette décision. La Majorité a présenté les raisons de sa décision de rupture. Cette mesure, loin d'être fatale, doit permettre d'assainir une situation malsaine n'ayant que trop duré. **Les adhérents, le personnel d'Aliaj et plus globalement la jeunesse charentonnaise, ne doivent pas faire les frais de cette dérive.** Car tous ont prouvé à maintes reprises qu'ils étaient capables de "faire de belles choses". Il est nécessaire à présent que tous puissent continuer à bénéficier des activités qui correspondent à leurs besoins : un accueil, des loisirs, une écoute et un accompagnement pour les uns, un emploi pour les autres.

Ce n'est pas de gaité de cœur que notre groupe a donné son accord, après l'exposé démagogique de l'autre opposition qui, criait haro sur une décision de municipalisation qu'elle a pourtant réclamée pendant des années. Aliaj, fait partie de l'histoire de Charenton : nous y sommes attachés. Pour certains d'entre nous, elle fait même partie de notre histoire, de celle de nos enfants ainsi que de celle de beaucoup de bénévoles qui en leur temps ont œuvré pour son évolution positive.

Nous avions - nous aussi - signalé de façon constante l'incapacité de sa gouvernance à honorer le contrat passé avec la ville. Ne pas justifier l'utilisation des subventions de plus en plus importantes qu'elle reçoit, ne pas proposer de projet associatif cohérent, ne pas répondre aux nombreux rappels et mises en garde sont autant de fautes que nous ne pouvons accepter. Elles nuisent gravement à la crédibilité de ses dirigeants et aux actions qu'ils sont censés mener en faveur des jeunes qui leur sont confiés.

Nous maintenons notre position quant à la nécessité de sa dissolution volontaire car, une fois sa raison d'être disparue, Aliaj devient - malheureusement - "sans objet".

Mais surtout, rien n'empêche de souhaiter qu'à l'avenir une nouvelle association voit le jour sur de nouvelles bases professionnelles et humaines. Une association respectueuse de toutes ses obligations pourrait répondre aux aspirations des jeunes ressentant la nécessité de se retrouver hors les murs d'un service municipal.



Marie-Hélène Rougeron,
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric,
Groupe "Charenton en mouvement"

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville



Dans certaines rues de Charenton, le débordement de plantations et d'arbres appartenant à des particuliers empiètent sur les trottoirs obligeant les piétons à dévier leur parcours sur la chaussée. Cette situation engendre un véritable problème de sécurité pour les passants. Que peut faire la Ville pour y remédier ? Marie-Christine L.

Charenton Magazine : Jusqu'à présent, la loi n'autorisait pas les collectivités à procéder à la coupe des branches ou végétaux plantés sur des propriétés privées même si ces dernières dérangeaient le bon usage des voies publiques. Pourtant, rappelons tout de même que le Code civil impose d'ores et déjà aux propriétaires d'arbres leur entretien. Leur responsabilité est engagée vis-à-vis des dommages divers qu'ils peuvent causer.

Depuis le 17 mai 2011, une nouvelle loi donne un peu plus de pouvoir aux maires en la matière. Ainsi, un nouvel article du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'après une mise en demeure restée sans résultat pour plantations privées mordant sur les voies communales, une Ville peut procéder à l'élagage de ces plantations en facturant les frais afférents à cette opération aux propriétaires négligents.

De plus, le Code de la voirie routière prévoit que les propriétaires qui laisseraient croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier peuvent être punis d'une contravention de 5^e classe soit, selon le code pénal, d'une amende pouvant atteindre les 1 500 euros. Toutefois, Charenton ne souhaite pas en arriver à de telles extrémités. C'est pourquoi la Ville compte sur la participation active de tous ses concitoyens pour entretenir leurs plantations et assurer ainsi la sécurité de tous sur le domaine public.

Résultats des élections législatives à Charenton-le-Pont

Premier tour

Inscrits	19 281	
Abstentions	7 889	40,92 % des inscrits
Votants	11 392	59,08 % des inscrits
Blancs ou nuls	82	0,72 % des votants
Exprimés	11 310	99,28 % des votants
Anne GINIEIS	72	0,64 % des votants
Bila TRAORE	39	0,34 % des votants
Pierrette GRACIEUX	658	5,82 % des votants
Marie-Amélie BERTIN	354	3,13 % des votants
Michel HERBILLON	5277	46,66 % des votants
Marie-Hélène ADELIS	68	0,60 % des votants
Patricia RICHARD	3762	33,26 % des votants
Grégoire COUSTENOBLE	12	0,11 % des votants
Jean-Francois KING	15	0,13 % des votants
Arthur RIEDACKER	49	0,43 % des votants
Nicole MARTIN	281	2,48 % des votants
Fatima SENECHAL-HAMAMI	661	5,84 % des votants
Liliane SUJANSZKY	62	0,55 % des votants

Second tour

Inscrits	19 281	
Abstentions	8 363	43,37 % des inscrits
Votants	10 918	56,63 % des inscrits
Blancs ou nuls	190	1,74 % des votants
Exprimés	10 728	98,26 % des votants
Michel HERBILLON ELU	5 947	55,43 % des votants
Patricia RICHARD	4 781	44,57 % des votants

"Je tiens à remercier celles et ceux qui par leur présence bénévole en qualité d'asseurs ou de scrutateurs ont permis le bon déroulement des scrutins électoraux de ces dernières semaines".

Jean-Marie Brétillon
Député suppléant

Les résultats des deux tours, bureau par bureau, sont consultables sur le site, www.charenton.fr

RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans,
venez vous faire recenser :**

- de juillet 2012 à octobre 2012 pour les jeunes garçons et filles nés en juillet 1996,
- d'août 2012 à novembre 2012 pour ceux nés en août 1996,
- de septembre 2012 à décembre 2012 pour ceux nés en septembre 1996.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15**

**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri
de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50**

*Les permanences reprendront
le samedi 1^{er} septembre 2012.*



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville : www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Gabriel BENCHETRIT
Amélia FERNANDES
Ben PODROJSKY
Fatou CISSOKO
Julie STABLO
Lola GLADONE DUPUY
Maxence VICHERAT
Eli COHEN
Evan CROMBET
Thomas SEMIRAMOTH
Noah COHEN
Martin PÉRY
Nolan CHARLES
Nélia MAHDJAT
Anas BEN MAAD
Aïssa ARABI
Yann VERON
Keyla IGABILLE
Brune RUINART de BRIMONT
Taho PISANI
Maxime TOUPILLIER SCHIERY
Ilan SILVA
Camille GAUDINET
Louis PEN
Juliette COURTAY LAVALT
Olivia QU
Paul LE LOUARNE
Rose SIMAH
Célia BOUDON
Louise DELEVOYE
Keira PEREZ REBOUL 1^{ère} jumelle
Giulia PEREZ REBOUL 2^e jumelle
Jeanne CHANAY Pauline PÉZERON
Louise PORCHER
David MOIS
Benjamin SAAL
Balthazar MEAUZÉ
Isaac ZARKA
Laurine ANDRES
Ninon BUSQUETS

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Blandine PATRELLE et Stéphane PESCE
Josiane VILMEN et Gilbert BOISDUR-SALBRIS
Adeline DETHYRE et Etienne ROBIN
Olivia LILLO et Jérémy BOUTEVILLAIN
Sabaanti AMED ABDOU et Oussouldine ABDOU
Fadila LOUNIS et Athmane GASMI
Nathalie MAISONS et Philippe TRESCH
Audrey LOMBARDET et Damien CORDESSE
Elodie GUILLEMER et Irfan JAKUPI
Audrey LIMOUSIN et Hubert CONSTANT
Caroline WASLANDER et Nicolas FLAMENT
Muriel VANEL et Pierre RIGOTHIER
Stéphanie CONSTANT et Nicolas DAUPHIN
Rima CASTILLO RINCON et Antony HARARI

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Michel LEROY
Liliane NZAMBI épouse BOUMBA
Robert MARQUANT
Claude MOUTENET
Jean GARIDOU
Monique LIGER veuve COMBES
Charlot COHEN
Régine GÉRARD épouse PARROUTY
Gisèle HOUDET
Ahipo GUIBRE épouse JEHL



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale reviendra à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre à compter du 15 septembre prochain.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 8 juillet

Pharmacie BERNHARD
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Samedi 14 juillet

Pharmacie KEULEYAN
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

• Dimanche 15 juillet

Pharmacie SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc (Saint-Maurice)
Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 22 juillet

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 29 juillet

Pharmacie KEM CHOUEN
46, avenue de Lattre de Tassigny
Tél. 01.43.68.20.33

• Dimanche 5 août

Pharmacie MORTILLARO
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 12 août

Pharmacie LACLAIRE
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• Mercredi 15 août

Pharmacie LIENHARD
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 19 août

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 26 août

Pharmacie NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

• Dimanche 2 septembre

Pharmacie KEM CHOUEN
46, avenue de Lattre de Tassigny
Tél. 01.43.68.20.33

• Dimanche 9 septembre

Pharmacie BUKUDJIAN
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

INFO OFFICIELLE

Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le jeudi 12 juillet à partir de 19h** en Mairie de Charenton.

LA CPAM VOUS INFORME

Fermeture de l'Espace d'accueil

La CPAM s'est inscrite dans une démarche d'adaptation de son offre de service aux évolutions des besoins et des attentes de ses publics. Dans ce contexte, cet organisme a décidé de fermer l'espace d'accueil de Charenton. Cette fermeture aurait dû intervenir dès le 2 juillet dernier, mais le Maire a demandé à recevoir la direction de la CPAM en amont. Aussi, en attendant une décision définitive, une permanence sera assurée du 2 juillet au 7 septembre tous les mercredis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h.

A savoir : deux espaces d'accueil peuvent recevoir les assurés sociaux de Charenton :

- l'espace d'accueil de Maisons-Alfort (36 cour des Juilliottes)
- l'espace Amélie d'Ivry-sur-Seine (124/126 boulevard de Stalingrad).

Ces structures sont ouvertes 5 jours par semaine de 8h30 à 16h sans interruption.

Toutes en un seul regard...



**Dimanche
9 septembre**
Marché couvert

FORUM des Associations

Entrée libre de 10h à 18h
Informations : 01 71 33 51 22



www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE